

Podo-orthésiste : quand l'artisanal épouse le médical

A 15 ans Christophe Joux ne savait pas que faire de sa peau et se sentait mal à l'école. A 30 ans, il est indépendant et prend son pied en s'occupant de ceux des autres...

Jeune et... entrepreneur

La trentaine à peine et déjà deux ans qu'il est à son compte. Pourtant, au départ, Christophe avait son savoir-faire pour seul bagage. Pas évident d'emprunter dans ces conditions. Comme souvent, il faudra que quelques proches de la famille se portent caution et que le cédant, Joël Pierrat, s'engage à l'accompagner dans sa reprise. Pour soutenir ce petit jeune en qui il voit plus qu'un repreneur, un professionnel capable de perpétuer l'esprit et la qualité du service, il travaillera un an avec lui en transmission de compétence... Aujourd'hui Christophe sait que l'entreprise est viable et pérenne. Sourire de soulagement : les huissiers ne frapperont pas à la porte de sa mère, ni de son oncle. Sourire également de satisfaction : car tout n'était pas joué au départ.

Une formation longue et pointue

"En fin de troisième, se souvient-il, j'étais en échec scolaire et n'étais pas à même de suivre une seconde générale, même si je n'étais probablement pas si bête que ça. Je m'ennuyais... la motivation n'est venue qu'après". Premier déclic ? Lorsque sa mère lui demande pourquoi il ne se formerait pas en fabrication de chaussures, qu'elle avait elle-même apprise aux côtés de son propre père, maître bottier dans



l'armée. Le second ? Quand il entre à 15 ans à la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône : "Je me souviendrai toujours de mon premier maître d'atelier", raconte-t-il. En quelques mots et phrases il a su me donner envie. Très rapidement je me suis découvert une vraie passion ! D'ailleurs les quatre années où j'y suis resté j'ai reçu le prix d'excellence". Deux ans de BEP fabrication de chaussures, plus deux pour passer son Diplôme de Technicien (DT) en podologie, et encore trois de plus pour obtenir un BTS. Enfin cinq années pour parachever sa formation comme salarié de l'entreprise lyonnaise Déage, une véritable institution dans la profession. Parallèlement, il est sollicité pour enseigner en BTS à l'ISTM de Valence ce qu'il fera pendant 5 ans. En tout et pour tout il n'aura pas fait

moins de sept années d'études et cinq ans pour ses classes. Presque autant qu'un médecin. D'ailleurs Christophe, en podologue qui se respecte, ne parle pas de clients mais de... patients.

Un métier technique et humain à la fois

Car pour produire des semelles orthopédiques il faut certes un savoir-faire artisanal pointu mais également des connaissances physiologiques et médicales poussées. Position du corps, des hanches, des genoux, longueur des jambes, postures au travail... la visite commence par un véritable "interrogatoire" mené avec tact et doigté. Puis Christophe fait monter son patient sur une bien curieuse balance branchée à un ordinateur : un podobaroscope

qui, en une minute, délivre une représentation graphique des principaux points d'appui de chaque pied. C'est à partir de ces informations que Christophe peut poser un véritable bilan clinique et envisager les réponses techniques adaptées à chacun. Et ceux-ci sont innombrables : "Je reçois des informaticiens ayant mal au dos, des agriculteurs aux postures déformées par leur activité, des femmes portant des talons hauts qui se rapprochent de véritables instruments de torture, des jeunes qui font du sport avec de mauvaises chaussures... nos patients constituent un vrai panel de la population parce qu'on marche tous sur du dur avec des chaussures de série alors que tous les corps sont asymétriques, explique Christophe. Les cas les plus fréquents sont les lombalgies, gonalgies (genoux), tendinites,

talalgie (talons), pieds plats, creux... Notre métier, c'est d'assurer l'interface entre le corps, les pieds et le sol". A chaque individu, son problème et à chaque problème, sa solution. Au choix, des semelles en latex, littéralement façonnées sur mesure, nécessitant un regard affûté, une main ferme pour un geste juste et sûr, ou des semelles réalisées selon la technique du moulage. Après avoir relevé l'empreinte de



L'activité en cinq points

- 1/ Interrogatoire clinique, examen au capteur de pression, au podoscope, examen postural, étude du chaussant / des chaussures portées (calcéologie)
- 2/ Prise d'empreintes et de mesures
- 3/ Conception des façonnages et de la fabrication
- 4/ Réalisation : façonnage et finition au cuir, microfibres, mousses d'EVA ou de polyéthylène...
- 5/ Essayage... puis visite de contrôle et réajustement à 6 mois collée et jointée pour l'étanchéité à l'air

chaque pied dans une mousse très peu dense, Christophe en tire un positif sur lequel il moule les semelles, en mousse de polyéthylène ou d'EVA (Ethyl Vinyl Acétate), par thermoformage. Une technicité et un savoir-faire reconnus par la sécurité sociale ainsi que par les mutuelles qui réunies prennent généralement en charge l'essentiel du prix ; ce d'autant que la grande majorité des patients viennent sur prescription médicale. C'est dire si l'artisanat peut faire du bien !



CABINET DE PODOLOGIE
Christophe Joux
49, Grade rue
25 000 Besançon
Tél. : 03 81 83 15 93
christophe.joux@hotmail.fr